

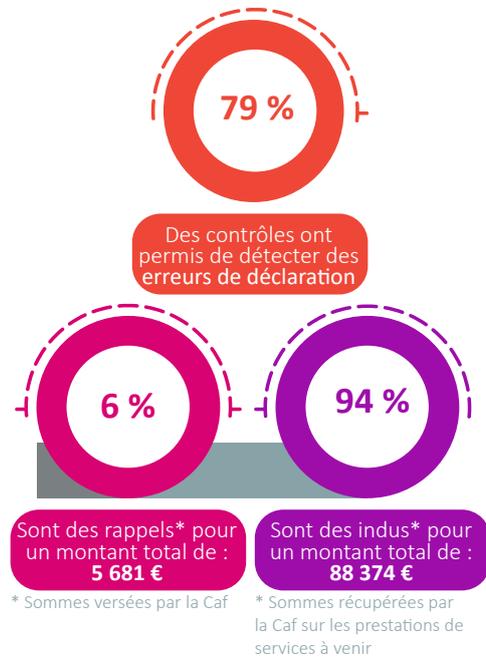
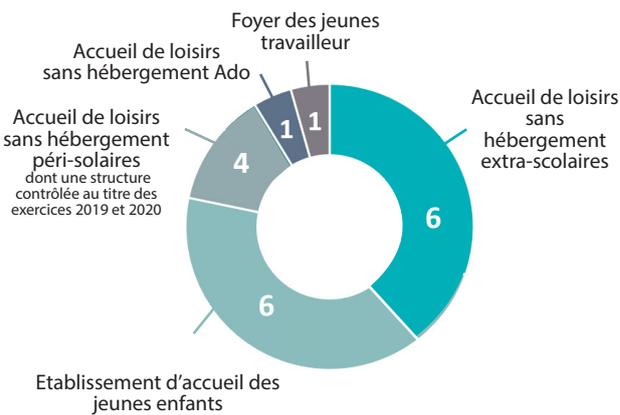
Le contrôle sur place d'Action Sociale à la Caf de l'Ardèche

Un contrôleur en action sociale intervient sur le département de l'Ardèche auprès des partenaires gestionnaires d'équipements à destination des familles. Depuis 2021, ce contrôleur prend également en charge les contrôles CDAP.

Dans le cadre du contrôle des structures, sa mission principale est de s'assurer que le montant des prestations versées aux gestionnaires est juste et utilisé dans le respect de la réglementation tout en assurant un service de qualité aux familles.

En 2021, la Caf a effectué 19 contrôles ciblés.

Typologie des structures contrôlées



Les motifs d'indus ou de rappels concernent :

- Des écarts entre les données déclarées à la Caf et celles contrôlés sur justificatifs (ex : déclaration à tort de l'étude surveillée ; absence de pointage des présences réelles),
- Des erreurs de paramétrage du logiciel (ex : sur les règles d'arrondis des heures d'arrivées et de départs),
- Des écarts sur les données financières (ex : pause méridienne non facturée et des erreurs de comptabilisation).

Déroulé d'un contrôle

